

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-cinq, le 14 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 8 avril 2025.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-René AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUIX, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Michel BERNE, Bernard CROZIER, Pierre TRAPIER, Marie-José BAYOUD-TORRES, Héléne PINET, Jean-Michel BOCHATON.

POUVOIRS : Stéphanie HOuset à Lilian CHAMBONNET, Guy LE DROGO à Geneviève BOUIX, Dorian DANTIN à Patrick GROUPIERRE, Agnès PAGES à Pierre TRAPIER, Claude ILLY à Marie-José BAYOUD-TORRES, Sandrine AUGIER à Jean-Michel BOCHATON

OBJET : COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) – EXERCICE 2024 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES -NOMENCLATURE M57

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

Vu la délibération du conseil municipal en date du 27 septembre 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP)

Vu la convention signée le 05 octobre 2021 entre la Ville de Portes-Les-Valence et les services de l'Etat

Vu le Compte Financier Unique 2024

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU

La confection de ce document commun s'appuie sur un travail collaboratif simplifié entre les services de la collectivité et ceux du comptable public (dans le respect de leurs prérogatives respectives) ; ceci pourra servir, si nécessaire, de levier à la fiabilisation de la qualité des comptes

Aussi, les résultats de notre Commune, pour l'exercice 2024, s'établissent selon les tableaux ci-après, lesquels sont détaillés dans la note annexée à la présente délibération

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le

ID : 026-212602528-20250414-CM250414_1_1-BF

SLOW

1) Budget Principal (M57)

| BUDGET PRINCIPAL (M57) | RECETTES | DEPENSES | EXCEDENT OU DEFICIT |
|--|-----------------|-----------------|------------------------|
| Réalisation de l'exercice d'Investissement | 4 101 110,30 € | 4 378 833,98 € | -277 723,68 € |
| Excédent N-1 | | -764 773,45 € | -764 773,45 € |
| Total de la Section d'Investissement | | | -1 042 497,13 € |
| Solde des Restes à Réaliser | 0,00 € | 535 368,62 € | -535 368,62 € |
| Besoin de financement | | | -1 577 865,75 € |
| Couverture du besoin de fonctionnement | | | -1 577 865,75 € |
| Réalisation de l'exercice de Fonctionnement | 12 494 015,80 € | 11 193 096,07 € | 1 300 919,73 € |
| Excédent N-1 | | 3 572 155,10 € | 3 572 155,10 € |
| Total de la section de Fonctionnement | | | 4 873 074,83 € |
| Report de l'excédent de financement (002) | | | 3 295 209,08 € |
| REPORT DE L'EXCEDENT FONCTIONNEMENT | | | 3 295 209,08 € |

2) Budget Opérations Economiques (M57)

| BUDGET OPERATIONS ECONOMIQUES (M57) | RECETTES | DEPENSES | EXCEDENT OU DEFICIT |
|--|--------------|--------------|---------------------|
| Réalisation de l'exercice d'Investissement | 17 281,08 € | 19 803,04 € | -2 521,96 € |
| Excédent N-1 | 38 857,61 € | | 38 857,61 € |
| Total de la Section d'Investissement | | | 36 335,65 € |
| Réalisation de l'exercice de Fonctionnement | 214 896,58 € | 227 694,91 € | -12 798,33 € |
| Excédent N-1 | 53 161,07 € | | 53 161,07 € |
| Total de la section de Fonctionnement | | | 40 362,74 € |
| REPORT DE L'EXCEDENT FONCTIONNEMENT | | | 40 362,74 € |

2) Budget LES CHENES (M57)

| BUDGET LES CHENES (M57) | RECETTES | DEPENSES | EXCEDENT OU DEFICIT |
|--|--------------|----------|---------------------|
| Réalisation de l'exercice d'Investissement | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Excédent N-1 | 172 827,54 € | | 172 827,54 € |
| Total de la Section d'Investissement | | | 172 827,54 € |
| Réalisation de l'exercice de Fonctionnement | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Excédent N-1 | 510 385,47 € | | 510 385,47 € |
| Total de la section de Fonctionnement | | | 510 385,47 € |
| REPORT DE L'EXCEDENT FONCTIONNEMENT | | | 510 385,47 € |

Il est décidé d'approuver par 25 voix pour et .7 voix contre les résultats du "Compte Financier Unique" de l'exercice 2024 et les mouvements d'ordre réalisés au cours de cette même année. Le comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures et ce du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le

Le Maire,
Geneviève GIRARD